Les Vals du Dauphiné
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION

de votre Communauté de communes

Septembre 2022 / **N°7**

Un territoire tourné vers l'avenir

04 Initiatives Durables

16 Mobilité

20 Aménagement du territoire

22 Actions culturelles

WWW.VALSDUDAUPHINE.FR
@VALSDUDAUPHINE

SOMMAIRE

04 Initiatives durables

12 Environnement

14 Politique agricole

16 Mobilité

18 Politique de l'habitat

20 Aménagement du territoire

22 Actions culturelles

24 Enfance et jeunesse

26 Sports et loisirs

Retrouvez toutes nos publications sur valsdudauphine.fr/pratique/publications/

CRÉDITS

Document édité par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : septembre 2022
Directrice de la publication : Magali Guillot
Rédaction, conception graphique et mise en page : service communication VDD
Photos : services VDD, Tom Photography, Adobe Stock
Illustrations : service communication VDD, @Freepik
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoin Jallieu - 29 000 exemplaires

EDITO

UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Certes, l'été qui s'achève a été l'un des plus chauds et des plus secs depuis plusieurs décennies. Ces dernières semaines ont été traversées par des manques d'eau, des incendies, des maigres récoltes, et ont eu un impact sur les plus fragiles.

Mais ce constat morose ne doit pas nous faire tomber dans la fatalité. Nombreuses sont les solutions qui peuvent nous faire sortir de cette crise, et notre responsabilité d'élus est d'agir maintenant pour

préparer notre territoire aux enjeux climatiques et sociétaux de demain.

C'est la politique que nous menons depuis la naissance de cette collectivité et nous nous y tenons.

Au printemps dernier, en reconnaissance de cet engagement, la Communauté de communes a été labellisée « Territoire Engagé pour la Transition Écologique », par l'Ademe. Cette distinction, catégorisée 2 étoiles « Climat Air-Énergie » récompense en effet plusieurs années d'efforts, de travail, de réflexion, sur l'avenir de notre territoire. Plus qu'une reconnaissance, ce label est également une marque de confiance, et un accompagnement sur le long terme par les services de l'État qui reconnaissent officiellement l'investissement de notre collectivité pour la transition écologique.

Cette marque de confiance n'est évidemment pas une fin en soi : elle nous invite simplement à imaginer de nouveaux dispositifs, à accompagner les nombreuses initiatives locales et les projets d'avenir, et à façonner un avenir prospère pour Les Vals du Dauphiné.

Dans cette dynamique, je pense par exemple au P.A.T. (Projet Alimentaire Territorial) qui, vous le savez, nous permet de travailler à une alimentation plus durable, saine, locale, et qui profite à tous : de ceux qui produisent à ceux qui consomment. Ce projet avance, et se nourrit, pour l'heure, d'échanges avec nos partenaires les plus proches. À l'image de la convention qui vient d'être signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et permettra, en gardant cette logique de co-construction, de donner plus d'amplitude à ce projet visant à améliorer notre alimentation de demain.

Sur le sujet de la mobilité, nous avançons également. Dès le mois d'octobre, nous proposerons un service de covoiturage innovant, qui permettra notamment aux personnes les plus éloignées, et disposant d'un accès limité au numérique, de se déplacer plus facilement et rapidement, tout en favorisant la cohésion sociale et intergénérationnelle.

Ce mois de septembre est également l'occasion de penser à l'hiver qui arrive, et d'entamer une réflexion sur la rénovation énergétique de son logement. Là encore, nous avons choisi de vous accompagner dans cette entreprise qui vise à améliorer votre confort, à faire baisser votre facture de chauffage, et à réduire votre empreinte carbone.

La durabilité de notre territoire passe aussi par une urbanisation cohérente, en lien avec la préservation de nos ressources. C'est pourquoi je me réjouis que le PLUi Est ait été approuvé en juillet dernier. Je remercie sincèrement les élus et agents qui ont permis sa mise en œuvre. Ce document complexe mais incontournable, rarement porté à l'échelle d'une Communauté de communes, garanti un développement logique des Vals du Dauphiné. Il nous préserve des conséquences malheureuses de la surpopulation, autorise l'implantation de nouvelles entreprises et pérennise les terres agricoles.

Ce numéro est donc dédié à toutes les initiatives, les projets, les politiques locales, et l'ensemble des dispositifs associés, qui préparent notre territoire à affronter l'avenir avec sérénité, en ne laissant personne de côté. La lecture de ce numéro doit nous redonner confiance, nous laisser imaginer des lendemains meilleurs, et continuer à nous rendre fiers de ce territoire qui avance dans le plus strict respect de la Terre, et des humains qui y vivent.

Belle rentrée à tous !

Magali GUILLOT
Présidente

SUPPLÉMENT

INITIATIVES DURABLES

En 2021, la Communauté de communes a été récompensée par l'Ademe en obtenant le label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique », égalant ainsi les grandes métropoles de l'Isère ayant reçu cette distinction : Grenoble et sa métropole, Vienne-Condrieu agglo, Echirolles et Fontaines.

Cette distinction est l'occasion d'offrir un coup de projecteur sur notre territoire, où fleurissent les initiatives locales portées par des citoyens, des collectifs, des élus ou des associations, inspirés, impliqués et engagés, dans une dynamique de transition écologique et sociétale, tournée vers les enjeux climatiques de demain.

À chaque édition, nous mettons en avant ces initiatives issues de nos communes, nos partenaires, nos habitants, nos agents, et partageons avec vous les actions, et les projets, qui font la fierté des Vals du Dauphiné.

Bernard BADIN

Vice-président en charge
du développement durable

Les Vals du Dauphiné sont une terre d'expression, de créativité, d'espérance. Depuis les 3 derniers numéros de ce magazine, nous vous prouvons à quel point nos communes, nos associations, nos citoyens, nos agents, prennent le sujet de la transition écologique très au sérieux, et trouvent des clés pour préparer notre territoire aux enjeux de demain. Nous le savons depuis trop longtemps : les solutions ne peuvent émerger que de nous-mêmes. Nous avons les cartes en main.

Cette rubrique dédiée aux initiatives locales, issues de tous les horizons, en faveur de la transition écologique, me conforte dans l'idée que notre territoire a les ressources pour pérenniser son avenir. Il m'apparaît donc tout naturel d'accompagner ces idées, de les soutenir, et de les mettre en avant.

Initiatives communales

PRESSINS

UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET D'ARTISANAT LOCAL DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Deux fois par mois, le mardi soir, à partir de 16 h45, une quinzaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous au centre du village. Sur leur étal, des produits de qualité et originaux pour le plus grand plaisir des habitants.

Artisans et producteurs locaux, si vous aussi vous souhaitez proposer vos produits ?

ENVOYEZ UN MAIL À LA MAIRIE DE PRESSINS :
mairie.pressins@wanadoo.fr

L'AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN FORESTIER

La commune de Pressins, dans une démarche environnementale, souhaite aménager un chemin forestier pour permettre aux promeneurs de venir admirer la superbe cascade, tout en protégeant l'écosystème. Un projet d'envergure, travaillé en collaboration avec la commune des Abrets en Dauphiné, sur laquelle se trouve la cascade, et le service Tourisme des VDD.

TORCHEFELON

AU BONHEUR DES MARCHEURS !

L'association ECP (Echanges, Culture, Patrimoine) de Torchefelon, en collaboration avec l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) et des élus municipaux, travaille sur un projet de réouverture de sentiers de randonnée. Un inventaire et le repérage a d'ores et déjà été réalisés, reste à déterminer leur classification (communaux, privés, PDIPR, exploitations ou simples servitudes). L'objectif : repérer des boucles possibles sur Torchefelon et des liaisons avec les communes voisines comme Sainte Blandine, Montagnieu, Doissin, Biol, St Victor de Cessieu ou encore Succieu.

LA TOUR DU PIN

DES CHÈVRES POUR UNE TONTE SILENCIEUSE, ÉCONOMIQUE ET SURTOUT 100 % NATURELLE

Depuis plusieurs semaines, trois chèvres et cinq chevreaux du Rove, une espèce rustique provençale, arpentent les coteaux de l'école Pasteur à La Tour du Pin, dans le cadre d'une expérimentation de l'éco pâturage en milieu urbain. Sur ce terrain pentu et difficile d'accès de plus de 8 hectares, elles ont la charge de la tonte. Un entretien des espaces verts 100 % écologique puisque, sans nuisance sonore et surtout sans utilisation de produits phytosanitaires. Une manière aussi de lutter efficacement contre la renouée du Japon, une plante invasive, dont les chèvres sont particulièrement friandes. Une expérimentation, qui ravit petits et grands, menée conjointement par la Ville et la SNCF qui se poursuivra jusqu'à l'automne avant de se dupliquer sur d'autres secteurs de la ville.

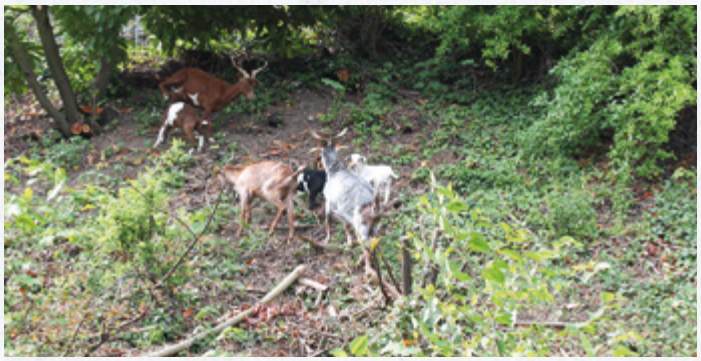

ACHETER UN VÉLO ÉLECTRIQUE, ÇA VOUS BRANCHE ?

Les mobilités douces ont le vent en poupe, notamment avec le vélo à assistance électrique (VAE), pourtant son acquisition reste un investissement conséquent et son prix, un frein. Ainsi, pour faciliter l'accès à ce type de vélo, la ville de La Tour du Pin met à la disposition de ses habitants une aide de 100 €, soumise à des conditions d'éligibilités.

PLUS DE DÉTAILS SUR :
www.latourdupin.fr

SAINT-DIDIER DE LA TOUR

UN « REPAIR'CAFÉ »

Le 4 juin, St Didier de la Tour a accueilli son premier Repair café dans une salle de la mairie, avec la complicité de leur homologue de la Tour du Pin.

Le Repair café est un atelier collaboratif qui permet aux visiteurs de réparer leurs objets, grâce aux conseils avisés de bénévoles expérimentés. L'occasion de donner une 2ème vie à des objets qui auraient probablement finis à la poubelle.

Un nouveau Repair café sera organisé à l'automne. Ouvert aux habitants de la commune et des environs, il se transformera en évènement régulier si le succès est au rendez-vous.

LE PONT DE BEAUVOISIN

UNE JOURNÉE SANS VOITURE À L'ÉCOLE

Le 17 juin dernier, la place devant l'école Lucien Morard à Pont de Beauvoisin avait une allure inhabituelle. En effet, à l'initiative du conseil municipal des enfants, c'était la Journée Sans Voiture.

Les jeunes élus ont réalisé des affiches pour promouvoir l'événement et invité leurs camarades à se rendre à l'école à pied, à vélo ou en trottinette.

Nombreux ont joué le jeu. Un covoiturage de cartables a même été organisé ! Une belle initiative, un beau geste pour la planète que tous ont pu apprécier...

VAL DE VIRIEU

LA FÊTE DE LA GALOCHE ET DES SAVOIR-FAIRE : UN ECO-ÉVÈNEMENT

Les acteurs de la Vallée et la mairie de Val de Virieu organisaient les 2 et 3 juillet dernier « La fête de la galoche et des savoir-faire ». Au programme : marché de producteurs locaux, démonstration de tracteurs, animations pour les plus jeunes, jeux en bois, balades à poney, bal et feu d'artifices.

Un événement qui a fait grand bruit dans la région, et qui s'est distingué par sa démarche eco-responsable. Entre autres : système de transport en commun pour l'accès aux sites, mise en place d'une rampe à eau à la buvette (empêchant la vente de bouteilles plastique), utilisation de plateaux et couverts compostables, installation de toilettes sèches, et de poubelles de tri sélectif. Ces actions ont été appuyés par le Syclum et Alp'Isère qui ont fourni le matériel nécessaire.

Initiatives des partenaires, associations et collectifs citoyens

L'ESTIVAL DU DAUPHINÉ

UN FESTIVAL POUR FAIRE CONNAITRE LES INITIATIVES LOCALES

Le 11 juin 2022, plus de 600 visiteurs ont pu découvrir la première édition de l'Estival Du Dauphiné, un éco-événement dédié à la mise en valeur des initiatives locales engagées sur le thème de la transition écologique et sociétale.

Organisé par un collectif de citoyens bénévoles originaires du territoire, ce moment festif et populaire invite à la découverte et au partage autour des transitions : circuits courts, produits locaux de qualité, réparation d'objets, autonomie énergétique, mobilité, monnaie locale, innovations ...

Plus de 60 participants (et 18 bénévoles) ont donné corps à cette première édition accueillie par le Lycée horticole de La Tour du Pin, où le public a pu trouver, notamment : de nombreux stands d'artisans, de producteurs, d'entreprises, et d'associations, des conférences thématiques, des ateliers pour apprendre à faire soi-même, des séances de dégustation et de restauration en faveur d'une alimentation locale et durable. Un groupe local (« La puce à l'oreille ») a assuré l'ambiance musicale de la journée.

Fort du succès de cette première édition, le collectif, adossé à la toute jeune association « Le Quart-Lieu » (tiers-lieu axé sur la transition), confirme son souhait d'organiser une 2ème édition en 2023 afin de donner aux habitants des VDD et des alentours, l'occasion de découvrir la très grande richesse et la diversité des solutions disponibles localement.

DÉTAILS ET INFORMATIONS SUR :
lestivaldudauphine.fr

LES ATELIERS CITOYENS

DE LA MJC-EVS DE LA TOUR DU PIN

La MJC-EVS de la Tour du Pin, engagée sur les questions de mobilité, de pollution, de consommation locale, de gestion des déchets, propose des Ateliers Citoyens. Ces espaces d'échange, de sensibilisation et de prise de conscience, abordent 3 thématiques principales : la consommation locale et la sobriété heureuse, la mobilité, et la démocratie et le numérique.

Ces espaces ont pour vocation d'amener les citoyens du territoire à se mobiliser et agir localement.

Ainsi des actions concrètes ont été mises en place : création d'un macaron pour la réduction de vitesse automobile, formation de bénévoles et animation de Fresques du Climat, référencements des espaces de circulation à vélo pour aboutir à une amélioration de la sécurité des cyclistes, organisation d'un forum d'initiatives citoyennes...

PLUS D'INFOS SUR :
www.mjc-latourdupin.com

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

UN ENGAGEMENT AU BÉNÉFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le C2D des Vals du Dauphiné porte la voix des citoyens du territoire auprès des élus communautaires, et met la priorité sur 3 projets majeurs : la participation au Projet Alimentaire Territorial des Vals du Dauphiné, la mise en place d'une plateforme de réemploi à l'échelle du Syclum, et la préservation du Chemin de Saint Martin, un parcours de 30 kms pour mettre en lumière notre territoire par la découverte de ses trésors locaux (environnement, patrimoine architectural, restauration...).

L'ESTIVAL DU DAUPHINÉ 2022, LA TOUR DU PIN

ASSOCIATION CHAMPS LIBRES

RÉUTILISATION DES POTS ET BOCAUX EN VERRE USAGÉS

Axée sur le développement d'initiatives solidaires et locales, l'association Champs Libres porte le projet de valoriser la réutilisation des pots/bocaux en verre usagés. Elle s'attelle principalement au déploiement d'un réseau de point de collecte et d'auto-service de pots en verre usagés, s'inscrivant dans une démarche d'économie d'énergies et de matières premières. 5 points sont actuellement installés, où il est possible de déposer ses bocaux de moutarde, de cornichon et autres afin de leur donner une seconde vie. Puisqu'une fois déposés, chaque habitant est libre d'emporter les pots chez soi. Le projet n'est pas seulement à destination des particuliers mais vise, à l'avenir, les associations et les producteurs locaux.

L'association recherchent des soutiens, collaborations et partenariats séduits afin d'appuyer ce projet dans nos territoires ruraux du Nord-Isère.

QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR :
assocechamps.libres@gmail.com

LE QUART-LIEU

UN PROJET DE TIERS-LIEU À LA TOUR DU PIN

Le Quart-Lieu est une association constituée de citoyens qui souhaitent faire naître un lieu convivial sur La Tour du Pin ou les environs, et où pourraient se rencontrer toutes celles et ceux qui veulent agir pour un avenir désirable et soutenable. Un lieu autour d'un bar associatif, d'une cantine solidaire tenus par des bénévoles engagés où l'on viendrait échanger, s'entraider, découvrir des initiatives locales. Un lieu où l'on pourrait également retrouver une boutique de créateurs, des « repair'vélo », des « repair'café », des expos, des échanges, des conférences...

Le projet avance, et de nombreux partenaires privés, et associatifs, ont rejoint le mouvement : le Fab'Lab LUZ'IN, la MJC-EVS de La Tour du Pin, le groupe OSEZ, la société L'Audace Verte, l'association AuTour, l'épicerie solidaire CAGET.

Reste encore à trouver le lieu, les financements, élargir la base de bénévoles et accueillir d'autres porteurs de projets.

Ce projet vous intéresse ?
Rejoignez l'association en donnant vos coordonnées sur le mail
le-quart-lieu@zaclys.net

NID'ÉNERGIES

UN REGROUPEMENT POUR LE BIEN COMMUN

Collectif du Nord-Isère (CAPI et VDD), Nid'Énergies rassemble des citoyens bénévoles, mais aussi des collectivités et des personnes morales autour de la production d'énergie renouvelable et de la sobriété énergétique. La perspective ? diminuer notre dépendance aux énergies fossiles tout en créant de l'activité pour les entreprises locales.

À ce jour, 7 installations sont en place, produisant 150 MWh/an, soit le besoin de 60 foyers hors chauffage. D'autres projets vont voir le jour.

Si cette dynamique vous séduit, rejoignez le mouvement ! Vous pouvez soutenir Nid'Énergies en devenant actionnaire ou bénévole.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE INTERNET
www.nidenergies.centralesvillageoises.fr

SYCLUM

DONNER PLUTÔT QUE JETER, VOS OBJETS SERONT RÉEMPLOYÉS

C'est l'objectif du caisson du réemploi installé à la déchèterie de St Jean de Soudain par le Syclum.

Accessible aux horaires d'ouverture de la déchèterie, avant le passage des barrières d'accès, le caisson et son agent valoriste attendent vos dons.

Petits meubles, livres, outils, matériels de sport, jouets, petits électroménagers, décorations, vaisselle... en bon état. Ils seront ensuite collectés par des associations ou entreprises d'insertion et feront la joie des personnes dans le besoin ou adeptes de l'occasion dans les boutiques Emmaüs ou à la recyclerie du Guiers.

Grâce à votre geste, vous donnerez une seconde vie à des objets qui ne vous servent plus, vous participerez à la réduction du gaspillage et contribuerez au développement de l'économie sociale et solidaire.

PLUS D'INFOS EN CONTACTANT LE SYCLUM : contact@syclum.fr

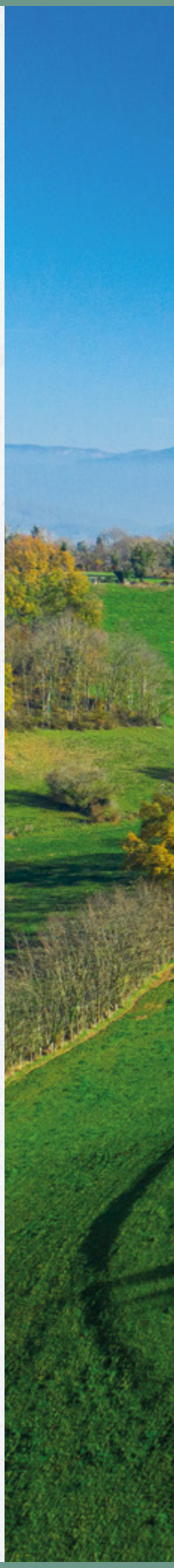

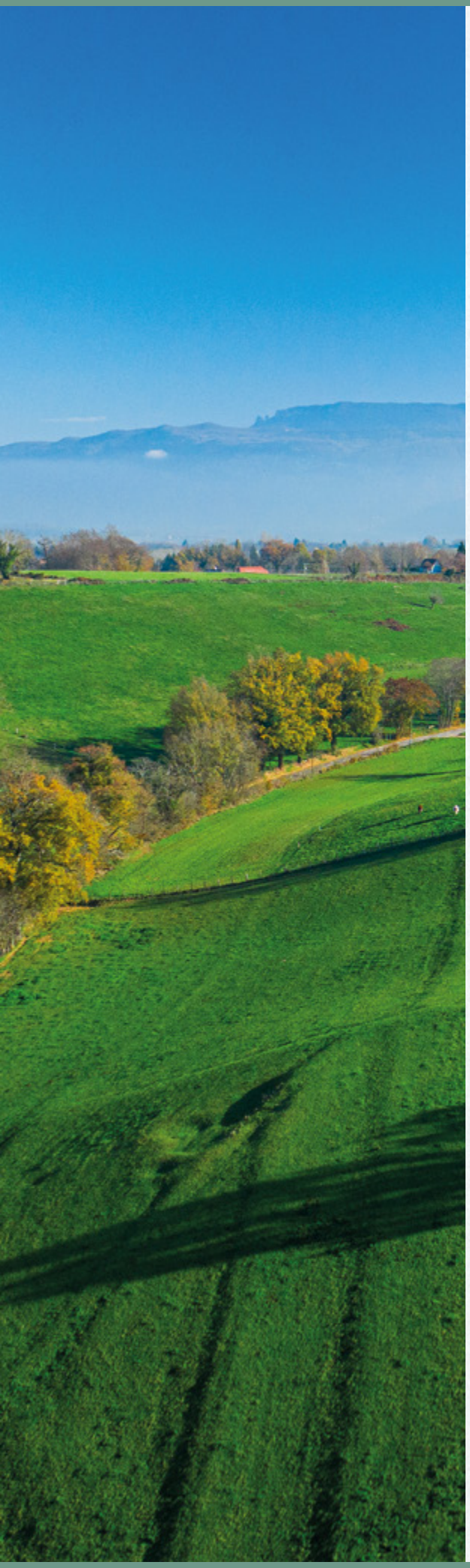

Projets portés par la Communauté de communes

ÉVALUER ET GÉOLOCALISER LE POTENTIEL D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DES VDD

Au-delà de vouloir réduire les consommations énergétiques, la Communauté de communes a l'ambition d'augmenter de façon substantielle la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Deux raisons principales : accroître la part de son autonomie énergétique et disposer d'une énergie durable et locale.

Pour cela, elle engage un schéma directeur des énergies renouvelables. Ce travail vise à identifier et planifier le déploiement des énergies d'origine renouvelables, toute filière confondue (solaire, éolien, géothermie, méthanisation, biomasse).

Le but : connaitre très concrètement quel type d'énergie il est possible de mettre en place, les secteurs propices ou moins propices, les conditions à réunir, les précautions à prendre, les leviers à activer, les freins à lever...

Le schéma directeur des énergies renouvelables doit tenir compte de différents enjeux : les consommations énergétiques pour ajuster la part de production, la capacité des réseaux électricité et gaz à recevoir ces nouvelles énergies, les potentiels en énergies renouvelables et de récupération, sans oublier la prise en compte de l'impact paysager (on le sait, depuis toujours, la production et l'acheminement de l'énergie contribuent à la transformation des paysages et forgent l'identité des territoires).

Le partenariat et l'implication de tous les acteurs du territoire est un des éléments de succès d'une politique de développement des énergies renouvelables : communes, acteurs économiques, gestionnaires de réseaux, experts et citoyens.

Des outils d'information seront mis à disposition, ainsi qu'un atlas énergétique en ligne, comportant les cartographies des zones à privilégier, en lien avec l'état environnemental, climatique et socio-économique du territoire. Par exemple pour le bois énergie, la cartographie affichera la ressource, les bâtiments tertiaires prédisposés à recevoir une chaudière bois, les points de consommations du secteur résidentiel et tertiaire et enfin les zones favorables et le tracé des réseaux de chaleur potentiels.

Le résultat de ce travail, prévu au cours du 1er semestre 2023, est d'aboutir à une géolocalisation précise des sites pour les énergies renouvelables, et permettre aux VDD d'atteindre leur objectif de 56 % d'énergies renouvelables en 2050.

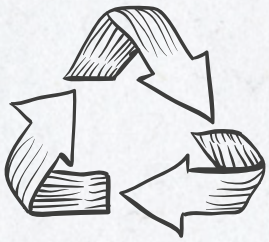

PLAN'ET SOLEIL

LE PROJET QUI FAIT POUSSER DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKINGS

Avant même la réalisation du schéma directeur des énergies renouvelables (lire sujet précédent), la Communauté de communes a souhaité s'entourer de la société d'économie mixte (SEM) Energ'Isère, et de ses partenaires spécialisés dans le solaire photovoltaïque, pour créer le projet Plan'Et Soleil.

D'ici la fin de l'année 2023, en effet, vous aurez peut-être l'occasion de garer votre voiture sous des ombrières photovoltaïques, ces structures surmontées de panneaux photovoltaïques. Elles offrent deux grands avantages : la production d'électricité renouvelable et locale et la fonction d'abri solaire ou de pare-pluie ou pare-neige en fonction de la météo.

Une première grappe de projets est prévue sur 8 sites différents pour une production annuelle estimée à 2 515 MWh, ce qui correspond aux besoins électriques de 1070 foyers (hors chauffage).

Pour mener à bien ce projet, une fructueuse collaboration s'est formée entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, Energ'Isère, filiale du syndicat d'énergie TE38, la centrale Villageoise NID'Énergies ainsi que les communes pour identifier, parmi les sites leur appartenant, ceux propices à l'installation d'ombrières.

D'autres ombrières devraient voir le jour dans les années à venir.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

VERS LA SUPPRESSION DES LAMPES À SODIUM DANS LES ZONES ARTISANALES

Une opération visant à diminuer les consommations énergétiques des éclairages sur les ZAE est lancée par les agents des Vals du Dauphiné.

Actuellement, les zones d'activités sont éclairées par des ampoules à vapeur de sodium « haute pression » de 150 W. Elles seront progressivement remplacées par des LED de 72 W.

Le changement de ces ampoules ne nécessite pas de changer la totalité du luminaire (partie déflecteur), les existants restent en place. Cette opération vise à réaliser une économie de 57 % de consommation électrique. De plus ces nouveaux éclairages sont équipés d'un boitier de raccordement placé en bas du mat pour permettre une diminution de la luminosité (et donc de la consommation) de 50 % entre 23 h 00 et 5 h 00.

Selon le budget, entre 20 et 40 lampes pourront être changées chaque année soit 2 lignes d'éclairage.

LES VALS DU DAUPHINÉ S'ENGAGENT

VERS UNE RÉNOVATION DE L'ENSEMBLE DE SES BÂTIMENTS

À sa création, la Communauté de communes a hérité de nombreux bâtiments dont elle a aujourd'hui la gestion : crèches, centres de loisirs, ateliers, siège social, offices de tourisme, centres aquatiques, etc.

Au total, on dénombre environ 90 sites dans le patrimoine communautaire, dont la moitié est dédiée au service de l'Eau et de l'assainissement (stations de pompages ou d'assainissement) et représente moins d'un tiers de la surface totale patrimoniale.

En 2018 déjà, la collectivité a initié une politique de suivi de son patrimoine, en restructurant le service, permettant ainsi une meilleure traçabilité des interventions, des travaux et la mise en place de contrat de maintenance des équipements. Mais la connaissance technique des différents bâtiments restait incomplète.

De manière générale, la gestion de l'ensemble des bâtiments est une composante majeure de la politique de transition énergétique qui traverse les 2 mandats depuis 2017. Ce besoin est notamment traduit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) comme action visant à réduire la consommation énergétique et l'émission de gaz à effet de serre générée par les sites de la collectivité.

C'est pour cela que Les Vals du Dauphiné souhaitent avancer et mener une étude précise et exhaustive sur l'ensemble de son patrimoine permettant de réduire son empreinte écologique.

Cette étude présente un double enjeu. D'abord la **détection des consommations** importantes pour identifier les dysfonctionnements, optimiser le confort des agents et usagers (tant l'été que l'hiver), et réduire l'impact financier. Ensuite la **diminution des émissions** de gaz à effet de serre.

En résumé, elle doit permettre d'obtenir une vision détaillée du patrimoine, des enjeux actuels et à venir, ainsi que des scénarii d'évolution.

Cette enquête, menée par la société ELANSYM pour un montant de 66 000 € HT environ, a débuté cet été, et se terminera au printemps 2023.

A l'issue de ce travail, la collectivité disposera d'un plan d'actions détaillé, réalisable à court et moyen terme et compatible avec les enjeux du territoire (réduction de 40 % de la consommation énergétique en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050). Au-delà des rénovations à apporter, le fruit de cette enquête permettra de faire des économies financières importantes, d'optimiser les surfaces disponibles vis-à-vis des besoins, et de valoriser les sites abandonnés et les bâtiments vacants.

MAISON DAUPHINOISE, LES ABRETS EN DAUPHINÉ

FAITES-NOUS DÉCOUVRIR VOS INITIATIVES !

Nous sommes certains de ne pas encore connaître toutes les actions locales et toutes les bonnes adresses. Aidez-nous à enrichir notre répertoire d'initiatives en faveur du développement durable : vous, votre association, quelqu'un que vous connaissez, une idée que vous avez en tête... parlez-nous en !

CONTACTEZ-NOUS SUR
planet@valsdudauphine.fr

BIODIVERSITÉ

Les Vals du Dauphiné, Territoire Engagé pour la Nature

La Communauté de communes a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature (TEN) durant l'été 2022 à la suite d'une candidature au printemps. Ce label a pour ambition d'engager les collectivités en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés.

C'est une reconnaissance pour l'intercommunalité qui agit pour préserver son cadre de vie et garantir santé, bien-être à ses citoyens. Elle s'engage pour enclencher la transition écologique de son territoire et se mobilise pour investir sur l'avenir et devenir un ambassadeur pour la nature.

Concrètement, la Communauté de communes agit dans la préservation des milieux naturels à travers la politique Espace Naturel Sensible et Arrêtés de Protection de Biotope, l'intégration de la nature en ville, la plantation de haies, la restauration et création de mares, mais également les sujets relatifs à la pollution lumineuse. Un ambitieux programme d'animations et de sensibilisation à destination des scolaires et de tout public est également porté.

ÉTANG DE MALSEROUD, LES ABRETS EN DAUPHINÉ

QUOI DE NEUF DANS NOS ENS ?

Les 12 Espaces Naturels Sensibles font l'objet de travaux d'entretien de sentiers, de restauration de milieux, et de valorisation au travers d'animations, avec l'aide du Département de l'Isère et de nos nombreux partenaires locaux (entreprises, chantiers d'insertion, communes, associations, etc).

Par exemple, des travaux ambitieux d'un montant de 13 000 € (financés à hauteur de 82 % par le Département de l'Isère) ont été entrepris sur l'étang des Nénuphars à Romagnieu, dans le but de restaurer une zone humide, dont le rôle sert d'éponge : elle retient les eaux en période de crue, et les restitue en période de sécheresse, tout en améliorant la qualité de l'eau.

Des panneaux pédagogiques seront prochainement installés pour compléter l'offre de valorisation pédagogique sur ce site.

Des études scientifiques sont également en cours sur l'ensemble des sites en vue de s'assurer de la bonne préservation des espèces faunistiques et floristiques sur des secteurs à enjeux, notamment au regard du changement climatique, l'objectif étant de s'adapter aux évolutions du climat.

ÉTANG DES NÉNUPHARS, ROMAGNIEU

UNE GESTION RAISONNÉE DE NOS ESPACES VERTS

Un plan de gestion dit « différencié » est en œuvre sur les espaces verts gérés par la Communauté de communes. L'objectif ? Adapter l'entretien en vue de préserver la biodiversité : insectes, papillons, oiseaux qui utilisent ces espaces pour se nourrir et se reproduire. De plus, ils permettent de maintenir une humidité dans le sol, essentielle en période de canicule.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'aucun entretien n'est effectué. Par exemple, les espaces verts autour des lieux rassemblant du public sont entretenus fréquemment (crèches par exemple), quand des espaces peu utilisés sont laissés en libre évolution, avec 2 fauches : une au printemps et une en automne.

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, en provenance du Sud de la France s'étend sur le territoire au fil des années. Des actions préventives sont mises en place avec de la sensibilisation lors d'événements populaires : fête de la musique, brocante, marché... Plus de 1000 personnes ont ainsi été sensibilisées durant la période estivale.

Des actions curatives permettent la prise en charge financière (50 % Département, 50 % Communauté de communes – dans la limite de 2500 €) pour la destruction des nids entre le mois d'août et de novembre : prenez garde et soyez vigilant !

POUR RAPPEL, TOUT SIGNALEMENT DE NID S'EFFECTUE SUR LA PLATEFORME : www.frelonsasiatiques.fr

STAND SUR LE MARCHÉ PONT DE BEAUVOISIN, LE 6 JUIN 2022

Marie-Christine FRACHON

Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et la GEMAPI

La volonté forte des Vals du Dauphiné d'agir pour la biodiversité et la préservation de notre environnement s'est concrétisée par l'embauche de plusieurs agents en 2021 : un responsable de service, un technicien espace naturel sensible, un technicien biodiversité, et l'appui de 2 stagiaires.

Grâce à ces recrutements, il a été possible d'intensifier ou mettre en œuvre des actions importantes : gestion et valorisation des ENS du territoire, protection de notre environnement avec la mise en place d'Arrêtés de Protection de Biotope, gestion différenciée des espaces verts, lutte intensive contre des espèces invasives notamment l'ambroisie et le frelon asiatique. Vous avez pu profiter de nombreuses animations cet été, en partenariat avec le Département de l'Isère.

Ces solutions apportées nous ont d'ailleurs permis d'être labellisés Territoire Engagé pour la Nature, reconnaissance de notre démarche de progrès qui place la biodiversité au cœur de la politique que nous menons.

Ces actions sont d'autant plus nécessaires au regard de la situation climatique : sécheresse historique, canicules à répétition qui impactent nos écosystèmes et l'être humain.

Il m'apparait essentiel et indispensable de poursuivre et d'accentuer ensemble nos efforts pour accompagner une transition écologique et rendre notre territoire résilient aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

POLITIQUE AGRICOLE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : UNE COLLABORATION UNIQUE EN ISÈRE

Le 12 juillet dernier a eu lieu la signature d'une convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné. L'objectif : travailler à l'unisson sur les futures actions du Plan Alimentaire Territorial, mutualiser les expertises et les réseaux de chacun, promouvoir les projets, et concrétiser des solutions de financement

Pour rappel, le PAT a pour objectif de développer une agriculture diversifiée en soutenant le maintien et l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux dans la restauration collective. « Une alimentation saine, locale et accessible à tous ».

DE GAUCHE À DROITE : CHRISTIAN ROSTAING, THIBAULT RICHARD, DAVID RIVIÈRE ET MAGALI GUILLOT

DIAGNOSTIC CARBONE, LES VDD ACCOMPAGNENT LES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS LA DÉCARBONISATION

Lancée par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, cette mesure permet de financer la réalisation de diagnostics carbone dans les exploitations agricoles.

Ces diagnostics permettront d'identifier les leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation, améliorer son rendement et adapter son système de production au changement climatique.... L'agriculteur disposera alors d'un rapport individualisé avec un plan d'actions et un suivi personnalisé.

Cette action est subventionnée à 90 % dans le cadre du Plan de relance et la Communauté de communes apporte un soutien financé pour les analyses de sols. Sur notre territoire, 10 exploitations pourront bénéficier de ce dispositif.

LES MÉTEILS : UN COMPLÉMENT D'AUTONOMIE POUR LES AGRICULTEURS

La Communauté de communes, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, finance des essais sur les méteils. Une solution innovante qui améliore la production fourragère pour le bétail tout en enrichissant le sol. Les méteils, c'est avant tout d'un mélange de céréales, telles que le blé, le seigle, l'avoine ou le triticale, avec des légumineuses comme le pois fourrager, la vesce, la féverole... Il permet de produire un fourrage abondant, à la fois équilibré, appétent et sans intrants.

L'utilisation des méteils répond à plusieurs objectifs :

- Sécuriser la production fourragère et contribuer à l'autonomie protéique de l'exploitation
- Améliorer la vie du sol : les légumineuses captent l'azote de l'air et enrichisse le sol.
- Permettre des cultures nécessitant un faible apport voire une absence totale en engrais et/ou en produits phytosanitaires (sans intrants).
- Résister mieux aux maladies et aux aléas climatiques

Des essais sont notamment conduits à Dolomieu et à La Chapelle de la Tour, mais cette technique n'étant pas nouvelle, vous pouvez déjà en apercevoir çà et là sur l'ensemble du territoire.

3 QUESTIONS À THÉRÈSE TISSERAND

Vice-présidente
en charge de l'urbanisme
et de l'agriculture

1/ Pourquoi doter les VDD d'une stratégie agriculture ?

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné bénéficie d'une agriculture dynamique, innovante et présente à l'échelle de son territoire.

Avec l'appui des différents partenaires, notre rôle, en tant qu'élu, est d'accompagner, tout au long de leur parcours, ces acteurs économiques que sont les agriculteurs. Pour cela, nous avons mis en place une stratégie reposant sur 5 orientations majeures, en lien notamment avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et Plan Alimentaire Territorial (PAT) :

- Gérer l'espace agricole et préserver la terre agricole
- Accompagner la profession sur les changements des pratiques agricoles
- Développer des filières courtes et intermédiaires en lien avec le PAT
- Affirmer le rôle économique de l'Agriculture sur le territoire des VDD
- Promouvoir l'Agriculture du territoire

2/ Quel lien entre la stratégie agriculture et le plan alimentaire territorial ?

Le Plan Alimentaire Territorial favorise une alimentation équilibrée et de proximité. Cela passe forcément par l'agriculture. La profession agricole des VDD ne pourra pas subvenir entièrement aux besoins du territoire, mais des actions, lancées dès 2022, ont été mises en place pour favoriser la production locale :

- Recenser des friches agricoles du territoire pour identifier celles qui pourraient revenir à l'agriculture
- Lancer une étude sur les potentialités maraîchères du territoire pour identifier les terres pouvant répondre aux attentes de cultures maraîchères.

D'autres actions plus concrètes permettent de travailler sur des aspects innovants, des cultures alternatives, des produits en fin de vie.

Je pense notamment au financement d'études sur les alternatives fourragères pour la nutrition du bétail (méteils, mélanges de semences autour de la luzerne), à l'appui logistique au recyclage des pneus usagers dans les exploitations, au financement de bancs d'essai moteur de tracteurs avec pour enjeu de limiter les coûts d'utilisation et les externalités environnementales, ou encore la possibilité de réaliser des études de sols, dans le cadre du diagnostic bas carbone. Portées par la Chambre d'Agriculture et accompagnées financièrement par la Communauté de communes, ces études visent à mieux connaître le sol d'une exploitation et imaginer une adaptation et diversification des productions

3/ Quel avenir pour l'agriculture sur le territoire des VDD ?

Canicule, sécheresse, guerre en Ukraine... chaque habitant vit ces événements différemment. Coût de l'énergie, provenance et coûts des fertilisants, températures élevées, raréfaction de l'eau... tous ces éléments ont des conséquences fortes pour les agriculteurs du territoire.

Nous voyons bien, que l'agriculture doit s'adapter indéniablement pour aller vers des cultures moins consommatrices d'eau et supportant de fortes chaleurs. Notre volonté politique est d'accompagner les agriculteurs vers ces changements et vers une diversification des activités. C'est également de renforcer nos liens auprès des partenaires et de la Chambre d'agriculture, pour trouver ensemble des solutions quelle que soit la taille des exploitations

Besoin de vous déplacer ? Atchoum réalise vos souhaits

Atchoum
réalise vos souhaits de mobilité

La Communauté de communes vous propose à partir du 1er octobre une solution de mobilité pour mieux vous déplacer sur le territoire, en partenariat avec Atchoum, solution de mobilité solidaire et rurale.

Dès l'automne en effet, vous pourrez « covoiturer » pour effectuer des trajets occasionnels ou réguliers en utilisant ATCHOUM, une plateforme de covoiturage numérique et téléphonique.

Une vraie réponse pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion. Ce dispositif sera aussi l'occasion de recréer du lien social et de renforcer la solidarité entre les habitants du territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous souhaitez vous déplacer chez un commerçant, à un rendez-vous médical ou sur votre lieu de travail ?

La démarche d'Atchoum est simple : mettre en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service.

Mais contrairement à d'autres service du même genre, ce dispositif est davantage adapté pour des courts trajets et prévoit d'aller chercher les personnes chez elles et non à un point de rendez-vous.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos accueils France Services (Pont de Beauvoisin ou La Tour du Pin)

Je suis conducteur, je propose mes services

Inscrivez-vous comme **CONDUCTEUR** sur **www.atchoum.eu**. Vous serez ensuite contacté par SMS et email dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer !

Je suis passager, je veux me déplacer

Les passagers peuvent faire leur demande de déplacement par le biais du centre d'appels téléphoniques au **0 806 110 444** et de la plateforme internet **www.atchoum.eu**

La plateforme téléphonique permet ainsi à ceux qui n'ont pas internet ou qui sont peu à l'aise avec le numérique, de passer un simple coup de fil.

La demande de trajet est alors transmise à tous les conducteurs inscrits localement. Le 1er disponible est alors mis en relation avec le passager, va le chercher chez lui, l'emmène sur le lieu de son RDV et le raccompagne.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le prix est plafonné à 0,35 € du km (dégressif en fonction de la distance).

Vous pouvez faire une simulation du cout d'un trajet en aller simple, sans vous inscrire et sans vous connecter, en allant directement sur la page d'accueil du site **www.atchoum.eu**

Le conducteur est indemnisé par le passager entre 0,35 € et 0,20 € du km en fonction de la distance. Un forfait de 2,50 € est appliqué jusqu'à 10 km et indemnisé par virement bancaire quelques jours après le trajet.

COMMENT PAYER ?

Le paiement s'effectue par carte bancaire uniquement en ligne ou tickets mobilité Atchoum* au moment de la réservation.

** Les tickets mobilité Atchoum (vendus par carnet de 10 tickets à 1,25 € l'unité, soit 12,50 €) sont disponibles dans les accueils France Services de La Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin. Paiements en espèce ou par chèque.*

DÉCOUVREZ LA PLATEFORME : www.atchoum.eu

Gilles BOURDIER

Vice-président
en charge des mobilités

Malgré les spécificités topographiques de notre territoire, notre objectif est toujours le même : que personne ne soit écarté de son bassin de vie, que chacune et chacun puisse accéder aux commerces, à son lieu de travail, à sa famille, ses amis, aux services publics et médicaux.

Les initiatives personnelles de covoiturage se généralisent, et l'arrivée d'Atchoum permettra, j'en suis convaincu, de toucher un public plus large encore. Mais parce que la politique de l'intercommunalité s'est construite sur la transition écologique, nous devons développer les déplacements en mode "doux".

Dans cette dynamique, vous avez été nombreuses et nombreux à participer, au début de l'été, à notre enquête visant à identifier les enjeux et problématiques des déplacements à vélo sur notre territoire. Le résultat de cette enquête viendra enrichir l'étude en cours visant à nous doter d'ici la fin de l'année d'un schéma directeur « vélo ». Ce dernier permettra la mise en place, à court et moyen terme, de solutions concrètes (aménagements et services).

Par ailleurs, l'ADEME, dans le cadre de l'appel à projet « AVELO 2 », a retenu notre candidature, confirmant ainsi un soutien financier à hauteur de 50 % pour certaines des actions futures. Cette reconnaissance est un marqueur fort, et nous encourage à développer des solutions de mobilités d'avenir, sources de dynamisme sur notre territoire.

POLITIQUE DE L'HABITAT

Rénovation des logements : Ma Réno devient VDD Rénov

La rénovation des logements est un enjeu national : rendre le logement plus performant représente un gisement de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Outre ses effets sur le climat, ce grand chantier national permet de créer des emplois, de baisser la facture énergétique, d'améliorer le confort des logements en été comme en hiver, et réduire les dépenses de santé.

Promulguée en 2021, la Loi Climat et Résilience a été instaurée pour lutter contre les passoires énergétiques : elle interdit en effet depuis août 2022 la hausse de loyer pour les logements ayant un DPE F ou G. À partir de 2025, les logements les plus énergivores (DPE G) ne pourront plus être mis en location. Même chose en 2028 pour les logements avec DPE F, et 2034 pour les logements avec DPE E.

Une maison bien rénovée, c'est une maison qui consomme peu de chauffage et qui émet par conséquent, moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Se lancer dans la rénovation énergétique aujourd'hui devient un geste nécessaire.

Isoler le sol, les murs, la toiture, changer ses menuiseries, sa ventilation et son système de chauffage... cela a un coût. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des aides financières pour alléger votre facture. Même si les dossiers ne sont pas toujours simples à remplir, avec un peu de temps et de patience, ça vaut le coup :

une maison valorisée
qui se revend plus chère

une maison saine
une ventilation de qualité et l'absence de dégradation (moisissures, condensation ...)

une maison confortable
même chauffée à 19 degrés, vous avez chaud en hiver et vous êtes au frais en été

une maison écologique
réduction des émissions de gaz à effet de serre

un aspect économique non négligeable
une facture de chauffage divisée par 4 à 8

Depuis 2017, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné s'investit pour la rénovation énergétique des logements et propose à ses habitants le dispositif Ma Réno, visant à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovations énergétiques.

En 2022, ce projet connait une évolution majeure, et devient :

vdd Rénov

Rassembler nos énergies pour un habitat durable !

VDD Rénov, c'est quoi ?

- **De l'information personnalisée, gratuite, neutre et indépendante, accessible à tous, sans condition de ressources :**
  - Des rendez-vous personnalisés avec des conseillers de l'Espace Info Énergie 38 et de Soliha à la Tour du Pin ou Pont de Beauvoisin
  - Des conseils sur internet, par téléphone ou via le formulaire de contact de l'Espace Info Énergie 38
- **Un accompagnement personnalisé pour les projets de rénovation énergétique :**
  - Visite conseil du logement avec évaluation énergétique
  - Appui à la définition du programme de travaux et au plan de financement
  - Aides financières mobilisables
- **Une sensibilisation à la rénovation énergétique via des conférences (rénovation du bâti ancien, décryptage des aides financières, soirées thermographiques...)**

Les Maisons France Services de La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin peuvent également vous accompagner dans vos demandes d'aides financières.

Nous pensons que vivre dans une maison saine et confortable, été comme hiver, doit être la norme pour tous et nous nous engageons à accompagner tous les habitants du territoire !

VIGILANCE : DÉMARCHAGE TRAVAUX D'ISOLATION

Depuis le 1er juillet 2021, le coup de pouce « isolation des combles et planchers » a été modifié afin de mettre fin aux offres à 1 €. L'isolation pour 1 euro des combles ou des planchers était une offre commerciale proposée par des entreprises signataires d'une charte avec le ministère chargé de l'écologie. Elle reposait sur l'obligation, faite par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie, d'inciter les consommateurs à réaliser des économies d'énergie en améliorant l'isolation de leur logement. Le dispositif encadrant cette offre a évolué.

Toutefois, certaines entreprises peuvent encore vous contacter, alors que le démarchage téléphonique est interdit par la loi. Sachez que les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas, une entreprise ne peut se revendiquer de l'ANAH ou d'un organisme public pour vous contacter.

Restez vigilant : ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

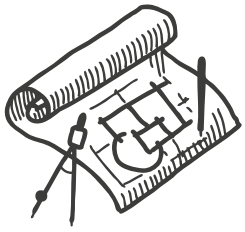

Le PLUi EST approuvé le 7 juillet 2022

Après plus de 5 années de travail, les élus communautaires ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme Est des Vals du Dauphiné le 7 juillet dernier.

Les nombreuses études réalisées, couplées aux réunions publiques et aux débats communautaires, ont permis d'aboutir à la réalisation d'un seul et même document d'urbanisme partagé par les 18 communes concernées (côté Est du territoire).

Le PLUi Est a également été élaboré en lien avec les travaux déjà menés à l'Ouest des Vals du Dauphiné (pour rappel le PLUi Ouest a été approuvé fin 2019). Les spécificités de l'Est du territoire ont bien évidemment été prises en compte notamment la notion de ruralité très affirmée de la majeure partie des communes. Ce document de référence en matière d'urbanisme permet donc une plus grande cohérence dans l'urbanisation du territoire à échéance 2030.

LE PLUi EST EN QUELQUES MOTS C'EST :

Produire environ **300 logements neufs** par an en favorisant la mixité sociale et générationnelle

Maîtriser la consommation d'espace en tablant sur une densité moyenne de construction de l'ordre de **24 logements par hectare** supérieure à la densité moyenne de 15 logements/ha des dix dernières années

Protéger la ressource agricole du territoire avec environ 11 000 ha de zone agricole inscrite au règlement graphique pour « seulement » 1 700 ha de zone urbaine et « à urbaniser ».

Valoriser le patrimoine bâti dauphinois en identifiant et en autorisant la **transformation d'anciens bâtiments agricoles** en habitation (environ 260 bâtiments identifiés au règlement graphique).

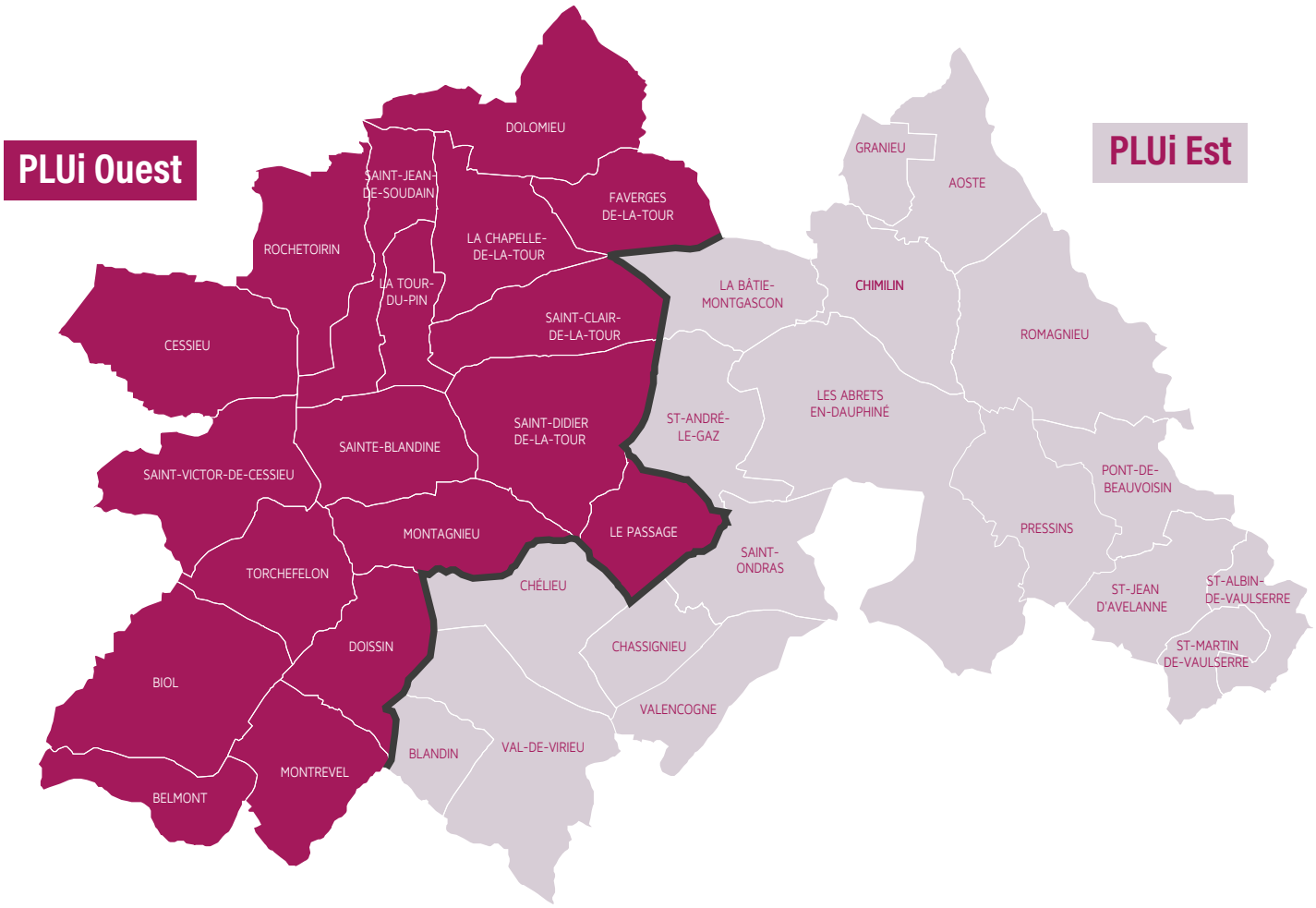

Identifier de nombreux **bâtiments à caractère patrimonial** dauphinois dont la démolition est interdite.

4 700 ha de terrains maintenus en zone naturelle permettant de mettre en valeur la qualité du paysage des Vals du Dauphiné.

Encadrer systématiquement l'urbanisation des secteurs stratégiques par des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

50 ha dédiés au développement économique et à la création d'emploi dans les zones d'activités et pour permettre à certaines entreprises isolées de se développer.

Les PLUi Est rejoint donc le PLUi Ouest comme document de référence en matière d'urbanisme sur le territoire des Vals du Dauphiné

ACTIONS CULTURELLES

La plaquette de la saison culturelle du Réseau des Médiathèques est arrivée

Après plusieurs années mouvementées en raison de la situation sanitaire, la plaquette culturelle du Réseau des Médiathèques fait son grand retour.

La volonté reste la même : permettre à tous, enfants et adultes, de pouvoir se divertir, apprendre, découvrir, s'ouvrir aux autres, partager et vivre ensemble des moments uniques.

De septembre à janvier, trois thématiques sont mises à l'honneur : la Science, la Forêt et la BD. Trois sujets choisis par les équipes de professionnels et bénévoles du Réseau des Médiathèques pour vous proposer une saison variée et pour tous !

Nous espérons vous retrouver aussi sur les autres temps forts proposés tels que le Festival P'tites Zoreilles et P'tites Zistoires, Regards et son exposition d'artistes locaux, le Mois du film documentaire ou encore la Nuit de la Lecture...

Cette saison marque aussi le retour des rencontres littéraires ! Venez rencontrer Sophie Divry et Olivier Truc, auteurs pour les adultes ainsi qu'Annette Tamarkin pour les plus jeunes ! Nul besoin d'avoir lu les auteurs pour venir les écouter parler de leurs romans ou albums ! Ces rencontres sont l'occasion de les découvrir, de leur poser des questions ou tout simplement vous donner envie de les lire !

Les rendez-vous réguliers vont également rythmer cette saison : comptines et histoires pour les plus petits, coups de cœur littéraires, ateliers numériques ou des rendez-vous pour éveiller votre curiosité sur le monde sous le prisme des documentaires...

Vous l'aurez compris, le Réseau des Médiathèques vous offre une saison riche et variée, pour les petits et les grands ! N'oubliez pas que tous les évènements proposés sont gratuits et ouverts à tous sans avoir besoin d'être inscrits dans une médiathèque ! Toute l'équipe est prête et vous attend nombreux !

RETROUVEZ TOUT LE DÉTAIL DE LA PROGRAMMATION SUR NOTRE SITE : mediatheques.valsdudauphine.fr

MÉDIATHÈQUE DE PONT DE BEAUVOISIN : LES TRAVAUX AVANCENT

Retardé par les épisodes de crise sanitaire et de pénurie de matériaux, le chantier continue pourtant de progresser et entame sa dernière ligne droite. Après l'électricité et la plomberie, c'est maintenant l'isolation intérieure en fibre de bois qui s'achève, tout comme les enduits « chaux/chanvre » appliqués sur les murs pisés intérieurs. Le bâtiment composé de 171 m^3 de bois (dont 80 % de bois local) est maintenant prêt à recevoir ses finitions (pose des plaques de plâtres, peintures, éclairage...). L'ouverture de cette nouvelle bibliothèque de plus de 700 m^2 est toujours prévue au premier semestre 2023.

DES BOÎTES À LIVRES DANS LES VDD

Financées par la Communauté de communes et fabriquées par les étudiants de la MFR « Le Chalet » de St André le Gaz, une soixantaine de boîtes à livres seront posées à travers le territoire. Une idée originale qui permet aux ouvrages issus des désherbages des médiathèques (retirés des étagères pour accueillir de nouvelles collections) de contenter de nouveaux lecteurs. Une urne permet également de déposer de nouveaux ouvrages, qui seront ensuite triés, et remis à la consultation, par les agents du réseau des médiathèques des VDD.

Ce programme vise à développer la culture sur l'ensemble de la Communauté de communes, en particulier dans les communes ne disposant pas d'établissement dédié. L'une de ces premières micro-bibliothèques a par exemple été déposée à Chassignieu en juillet dernier. Dès la rentrée 2022, les étudiants de la MFR en BTS menuiserie continueront la production de ces boites à livres qui seront toutes posées d'ici la fin d'année.

MAGALI GUILLOT ET PHILLIPE LATOUR ENTOURÉS DES ÉLUS DE CHASSIGNIEU ET DES AGENTS DES VDD

Philippe LATOUR

Vice-président
en charge du tourisme,
des équipements
culturels, artistiques
et sportifs

L'été 2022 marque la fin de saison de l'opération « Ciné en Plein Air », très attendue par tous les habitants et qui, cette année encore, a rencontré un vif succès.

La rentrée de septembre nous promet également une année très riche sur le plan culturel, incarné, entre autres, par le programme d'animations dynamique proposé par le réseau des médiathèques des Vals du Dauphiné. Du 5 octobre au 17 décembre, par exemple, l'exposition « Regards » offrira une visibilité à des artistes locaux, toujours plus nombreux sur notre territoire.

C'est aussi dans le cadre de la musique à l'école, portée par les VDD, que notre politique artistique se développe. Sur la dernière année scolaire en effet, ce sont plus de 1300 enfants, répartis sur une cinquantaine de classe qui ont été accompagnés par des intervenants professionnels, offrant ainsi aux artistes en herbes des moments de découvertes musicales inédites.

Notre territoire foisonne d'opportunités qui donnent la place à l'expression artistique. Il me tient à cœur de pousser plus en avant notre politique pour encourager les pratiques artistiques et ainsi permettre à tous les habitants de s'exprimer de toutes les manières possibles.

ENFANCE, JEUNESSE

Un programme d'été digne d'une carte postale

Du 7 juillet au 31 aout, les enfants des Vals du Dauphiné, comme partout en France, ont pu profiter des vacances scolaires tant attendues et méritées. Jusqu'à 11 ans, ils peuvent s'inscrire dans l'un des 7 centres de loisirs gérés par les VDD, situés à Torchefelon, Aoste, La Tour du Pin, Dolomieu, Cessieu, Pont de Beauvoisin et Rochetoirin. Cette année, une olympiade organisée le 12 juillet dernier a réuni 250 enfants et leurs animateurs pour une journée ludique et sportive, sous un soleil de plomb, au stade de St Clair de la Tour.

Pour les plus grands, jusqu'à 17 ans, 2 secteurs pour les accueillir : La Tour du Pin/Torchefelon (le « Club Ado ») et Les Abrets/Pont de Beauvoisin (« l'animation jeunesse »). Inscriptions à la semaine ou à la journée, les activités proposées sont variées : sorties en parc d'attraction, en forêt ou au lac, journées bricolage et cuisine... Un séjour en Chartreuse est même organisé la dernière semaine de juillet pour se rassembler et observer la nature d'un peu plus près.

Petit retour en images sur les vacances des enfants et ados des VDD.

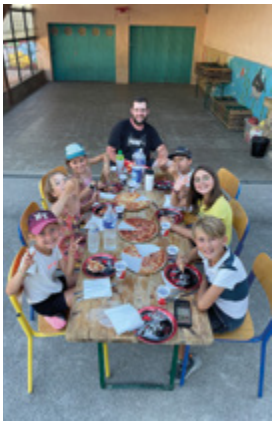

Journée des ambassadeurs : 30 habitants ont inauguré Vals d'O Les Abrets avant l'été

Le 16 juin dernier, le centre aquatique Vals d'O, Les Abrets en Dauphiné, n'avait pas encore ouvert ses portes. Pourtant, 30 chanceux ont eu le privilège de tester l'équipement avant tout le monde. Grands gagnants d'un tirage au sort organisé quelques semaines plus tôt, ces habitants des VDD se sont transformés en ambassadeurs l'espace d'un instant. Ce samedi après-midi était consacré à la découverte de ce lieu mythique, réhabilité depuis la fin du printemps 2022. Au programme : visite des lieux, baignade libre, découverte de l'espace bien-être, initiation aux activités sportives, et pause gourmande en fin d'après-midi.

Les élus des VDD et toute l'équipe des centres aquatiques tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes ayant participé au jeu concours, et aux gagnants qui se sont prêtés au jeu le 16 juin.

Les 2 centres aquatiques parés pour la rentrée

Sur les Vals du Dauphiné, les centres aquatiques Vals d'O vous accueillent dès la rentrée et vous invitent à profiter dès maintenant des activités ludiques et sportives qui y sont dispensées.

AQUABIKE

Cours collectifs, vous pratiquez dans le petit bassin sur un vélo aquatique différents exercices de renforcement musculaire et cardio vasculaire.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

AQUAGYM

Cours collectifs, vous pratiquez dans le petit bassin avec ou sans matériel différents exercices de gym.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

AQUAFITNESS

Cours collectif, vous pratiquez l'activité dans le petit bassin. Il s'agit d'une variante plus dynamique et intense de l'aquagym.

La Tour du Pin

AQUA'CIRCUIT

Vous pratiquez une activité aquatique dans le petit bassin sous forme de parcours allant de 3 à 6 ateliers.

La Tour du Pin

AQUA'POWER

Il s'agit d'un cours au petit bassin mélangeant le travail avec les steps, les lests aux chevilles et les haltères.

La Tour du Pin

AQUAPHOBIE

Séances au petit bassin en groupe réduit de 6 maximum. Le but est de vaincre sa peur du milieu aquatique.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

VELAQUA, PALMES, JOGGING

Un cours collectif en plusieurs parties dans le grand bassin. Cours combinant l'apprentissage et le perfectionnement de la nage avec palmes, le jogging sans appuis plantaire et le velaqua (aquabike flottant et sans pédales)

La Tour du Pin

JARDIN AQUATIQUE

De 6 mois à 8 ans, Parents et enfants investissent le petit bassin, pour une exploration du milieu aquatique, ou la pratique de jeux dans un espace ludique et aménagé.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

AQUAGYM SENIORS

Cours collectif, vous pratiquez au petit bassin différentes activités douces permettant le maintien de la forme physique.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

DÉTENTE

Créneaux, permettant la pratique de la nage au grand bassin sous la surveillance d'un maitre-nageur.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

PERFECTIONNEMENT ADO

Cours collectif permettant aux jeunes de 11 à 15 ans de pouvoir se perfectionner en natation.

Les Abrets en Dauphiné

LOCATION AQUABIKE

Vous louez un aquabike pour une durée d'une heure maximum dans le petit bassin.

Les Abrets en Dauphiné / La Tour du Pin

INFORMATIONS, HORAIRES ET TARIFS SUR :
tinyurl.com/vdd-Vals-dO

LE BIEN-ÊTRE S'INSTALLE À VALS D'O LES ABRETS

Depuis son ouverture en juin dernier, le centre aquatique Vals d'O Les Abrets vous propose un espace de 60 m² dédié au bien-être, équipé notamment d'un jacuzzi pour 4 personnes, et d'une terrasse ouverte sur le parc et les bassins, avec chaises longues pour se reposer.

Un sauna et un hammam complètent cette zone dédiée au bien-être.

- D'origine finlandaise, le sauna est chauffé entre 80 et 110°C environ, par évaporation d'eau jetée sur des pierres chaudes. Il permet avant tout de transpirer, et se relaxer : la chaleur dégagée par le sauna soulage les douleurs musculaires, stimule la circulation sanguine et booste les défenses immunitaires.
- Le hammam, quant à lui, puise ses origines dans la culture orientale. Il s'agit d'un bain de vapeur humide (100 % d'humidité dans la pièce), à l'inverse du sauna qui prodigue une chaleur sèche (25 % d'humidité environ). Le hammam est recommandé après une activité musculaire intense étant donné ses propriétés vasodilatatrices.

L'ensemble de cet espace, réservé aux plus de 16 ans, est fortement déconseillé aux personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires et aux femmes enceintes. Le port du maillot de bain est bien sûr obligatoire dans tous les équipements de cette zone.

OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?
LA RÉPONSE SUR
tinyurl.com/vdd-ouestce